

**Allocution du Camarade Mahamane Ousmane,
Président de la Convention Démocratique et Sociale (CDS-RAHAMA)
à l'ouverture des travaux de la 13^{ème} Assemblée Générale de la Délégation Nationale et du 7^{ème} Congrès ordinaire du
parti.**

Zinder 3 et 4 septembre 2011

Monsieur le Président Seini Oumarou, président du MNSD Nassara,
Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des partis politiques frères et amis,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la Société Civile,
Camarades membres de la Délégation Nationale,
Camarades membres du Bureau Politique National,
Camarades membres du Bureau de la Délégation Régionale de Zinder
Camarades militantes et militants, sympathisantes et sympathisants du CDS Rahama,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs.

L'honneur m'échoit d'exprimer, au nom du Bureau Politique National, de l'ensemble des militants du parti, et au mien propre, nos sincères remerciements et notre profonde gratitude aux militantes et militants de la Délégation Régionale de Zinder et aux vaillantes populations de la capitale du Damagaram, pour l'accueil fraternel et chaleureux qu'ils ont bien voulu réserver aux différentes délégations, à l'occasion des assises de la Treizième Assemblée Générale de la Délégation Nationale et du Septième Congrès ordinaire du CDS Rahama.

Nos assises se tiennent quelques jours après la célébration de l'Aid El Fitr consacrant la fin du mois béni de Ramadan. Pétris des valeurs de tolérance et de pardon après un mois de dévotion, mais pétris également de rigueur et de droiture, vous êtes venus nombreux de toutes les contrées de notre pays et de l'Extérieur pour partager, dans un élan de solidarité et de fraternité, ces journées précieuses de réflexion et de prise de décisions relatives à la conduite des actions du parti pour les quatre prochaines années. Je vous en félicite bien vivement.

Je voudrais également, à cette occasion, remercier très chaleureusement les délégations des partis frères et amis qui ont bien voulu, par leur présence, nous témoigner de leur soutien et de leur solidarité agissante.

Camarades militantes et militants, sympathisantes et sympathisants du CDS Rahama,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

La Délégation Nationale et le Congrès auront, entre autres, à se pencher non seulement sur le rapport moral du Bureau Politique National, mais également sur les rapports des Délégations Régionales et des organisations de masse affiliées. Il s'agira, en outre, de procéder à l'amendement des textes fondamentaux du Parti et à pourvoir aux postes de membres du Bureau Politique National, de membres de la Délégation Nationale, de Commissaires aux Comptes et de membres de la Commission d'Arbitrage et de Conciliation auprès du Bureau Politique National.

Loin d'être un exercice routinier, ces assises auront à réaffirmer l'identité de notre grand parti le CDS Rahama tant du point de vue de ses règles de conduites internes que dans ses rapports avec les organisations politiques et les pouvoirs publics. C'est pourquoi, le 7^{ème} Congrès ordinaire se tient sous le label de « Congrès de l'Affirmation ».

L'affirmation tout d'abord de nos principes fondamentaux en tant qu'organisation politique...

Même si nous avons eu à maintes reprises à rappeler l'armature fondamentale autour de laquelle s'inscrit notre action politique, il n'est pas de trop, loin s'en faut, de rappeler les quatorze principes fondamentaux sur lesquels se fonde l'action du Parti, à savoir :

1. L'attachement à la forme républicaine de l'Etat;

2. L'attachement aux principes universels de la social-démocratie;
3. l'attachement aux principes de la démocratie pluraliste ;
4. l'attachement aux principes d'une administration territoriale décentralisée ;
5. L'attachement à la paix mondiale et au progrès de l'Humanité ;
6. La défense du caractère sacré et irréversible de l'unité nationale;
7. La défense des droits de l'Homme, des libertés civiles, politiques, culturelles et sociales;
8. Le respect de la souveraineté du peuple;
9. Le respect de tous les textes fondamentaux adoptés par notre peuple,
10. Le respect des règles démocratiques;
11. Le respect mutuel de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des États;
12. La lutte contre toute forme de domination, d'oppression et d'intolérance;
13. La lutte contre toute forme de discrimination;
14. La coopération avec tous les peuples épris de paix, de liberté et de justice, sur la base des principes d'égalité et d'intérêts réciproques.

Nous avons toujours été intransigeants pour le respect des ces quatorze principe, tant dans notre participation dans l'exercice du pouvoir d'État que dans l'opposition.

La Délégation Nationale et le Congrès seront ensuite l'occasion de l'affirmation du respect de nos règles internes telles que fixées par les statuts et le règlement intérieur du Parti...

Le Bureau Politique National du CDS Rahama et le Parti dans son ensemble ont observé au cours de cette année 2011 une grande vigilance quant à l'obligation de respect, par tous les militants, de nos textes fondamentaux, notamment les décisions prises par les instances et les organes du parti ; de combattre toute attitude et tout esprit fractionnels ; de s'opposer au double jeu, aux complots et intrigues au sein du parti ; de mettre constamment ses actes en concordance avec les principes et idéaux du parti ; d'éviter d'user, à des fins personnelles, de sa position au sein du parti.

C'est pourquoi, le Bureau Politique National du CDS Rahama, à l'issue de sa réunion ordinaire du dimanche 27 février 2011, a pris des mesures disciplinaires de son ressort et a instruit les structures du parti, aux niveaux régional, départemental, communal et villageois, d'en faire de même à l'encontre des militants auteurs d'actes d'indiscipline caractérisée.

Le Bureau Politique National du CDS Rahama a procédé également, lors de sa réunion du 05 juin 2011 et en vertu des dispositions des textes fondamentaux, à la suspension du Bureau de la Délégation Régionale CDS Rahama de Maradi. Les raisons essentielles de cet état de fait sont l'absence de fonctionnement régulier et la non tenue des réunions et Assemblées Générales; l'absence de contrôle de la régularité du fonctionnement des organes inférieurs ; l'absence de contrôle de la régularité des actes de ses différents membres ; le refus d'exécuter les décisions régulièrement prises par le Bureau Politique National ; le refus d'exécuter les mots d'ordre du parti et le préjudice porté aux intérêts du Parti.

Ces mesures douloureuses ont été prises, comme vous le savez, pour circonscrire, dans nos rangs, la vague déferlante de reniement caractérisé et de mercenariat politique, qui secouait bon nombre de formations politiques, à l'occasion des élections générales 2011.

Camarades militantes et militants, sympathisantes et sympathisants du CDS Rahama,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais à présent évoquer une autre dimension de notre identité, celle relative au caractère sincère, fidèle et loyal de notre partenariat avec les formations politiques et au respect de nos engagements...

En effet, on nous reconnaît volontiers d'avoir toujours été des partenaires sincères, fidèles et loyaux, respectueux de nos engagements dans le cadre des relations bilatérales ou multilatérales. Dès lors quoi de plus logique que d'exiger de nos partenaires, par réciprocité, le respect scrupuleux des dispositions des Accords et Pactes librement souscrits.

Certaines personnes ont fait de notre désaffiliation de la CFDR un fonds de commerce pour dire à qui veut les entendre que le Bureau Politique National du CDS Rahama aurait trahi sa base en ne votant pas pour le candidat de la CFDR au second tour des élections présidentielles 2011. Ces personnes mettent en avant le fait que le 6^{ème} Congrès Extraordinaire de notre parti a adopté une résolution qui confirmait l'appartenance de notre parti à la CFDR.

Mais elles pèchent par omission en oubliant de préciser que les Alliances politiques sont toutes sous l'initiative du Bureau Politique National qui en a seul les prérogatives conformément aux articles 63, 64 et 65 des Statuts. Du reste, l'AFC, le FRDD

l'AFDR, le MDDR, la CFDR et l'ARN sont autant d'alliances auxquelles le CDS Rahama a été partie prenante mais aucune d'entre elles n'a été contractée directement par un Congrès.

Vouloir prétendre le contraire, c'est faire preuve d'ignorance flagrante des textes fondamentaux du Parti ou alors de mauvaise foi évidente...

Faut-il le rappeler, le CDS Rahama a participé au pouvoir d'État pendant la Cinquième République et quand il a décidé de mettre à sa participation au gouvernement, en juin 2009. Aucune Assemblée générale de la Délégation Nationale, aucun Congrès n'avait été convoqué à cet effet...

De la même manière, quand le Bureau Politique National du CDS Rahama a décidé que le Parti devait quitter la CFDR pour participer à la création de l'ARN, il n'avait pour seule obligation que celle de veiller au respect des intérêts du parti.

L'on se souvient que suite au rejet des listes de candidats aux élections législatives de certaines formations politiques dans plusieurs régions du pays, et aux dysfonctionnements de la CENI, les candidats aux élections présidentielles ont adressé, au nom de leurs partis respectifs, une correspondance au Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie en date du 17 janvier 2011 soumettant les préoccupations des partis politiques. Cette correspondance formulait également des propositions relativement au déroulement des élections locales en visant une meilleure organisation des élections générales. Toutes les formations politiques avaient alors insisté sur le respect du principe de la représentation plurielle des forces politiques en présence, à travers leur participation effective aux compétitions électorales, en vue d'installer des institutions représentatives, légitimes et crédibles, en particulier l'Assemblée Nationale.

Or il vous souviendra que le Protocole d'Accord de la CFDR précisait, entre autres, que cette organisation avait comme objectifs d'harmoniser les positions des partis politiques signataires sur toute question touchant la vie de la Nation ; d'assurer une coopération étroite entre les partis politiques signataires, en vue de la mise en œuvre de toute action politique, à court, moyen et long termes, en particulier dans le cadre des échéances électorales.

Certains partis s'étant désolidarisés de ces objectifs, le Bureau Politique National du CDS Rahama, au nom du caractère sincère, fidèle et loyal de son partenariat avec les autres formations politiques et au nom de son exigence pour la réciprocité dans ce domaine, a décidé de préserver ses intérêts en participant à la création de l'ARN.

Quel combat peut-il être plus juste que celui de veiller en tous lieux et en toutes circonstances au respect des intérêts du parti dans un cadre global de lutte pour la préservation des acquis démocratiques du peuple nigérien ?

- **Camarades militantes et militants, sympathisantes et sympathisants du CDS Rahama,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames et Messieurs.**

Nos assises se déroulent à un moment où certains pays d'Afrique et du Moyen Orient sont secoués par des revendications à la démocratie et à l'État de droit. Les événements politiques survenus sur le Continent Africain, notamment en Tunisie, en Égypte et tout récemment en Libye, viennent rappeler à la conscience du monde l'aspiration universelle des peuples à la démocratie et à la bonne gouvernance.

Ces événements violents ne sont pas sans conséquence sur la sécurité de notre pays et de notre sous-région. Avec la circulation d'armes de guerre dans l'espace sahélo-saharien, la problématique globale de la sécurité nationale et de la défense de notre territoire doit devenir l'affaire de tous.

Notre pays dont le sous sol regorge de potentialités véritables à même d'impulser son développement ne peut en assurer l'exploitation que dans climat de quiétude et de sécurité des personnes et des biens.

Pour juguler l'insécurité et le terrorisme international, il est plus que jamais nécessaire de conduire, sur l'ensemble de l'espace sahélo-saharien des actions synergiques, tant au niveau bilatéral qu'au niveau des institutions régionales et internationales.

- **Camarades,**

Je voudrais terminer mon propos sur une note d'espoir.

L'espoir de voir notre grand parti qui a toujours incarné l'esprit d'une pratique démocratique véritable, jouer pleinement le rôle qui est le sien sur l'échiquier politique national. Comme vous le savez, les élections législatives 2011 ne reflètent guère le poids réel de notre parti qui s'est trouvé privé de liste de candidats dans les régions d'Agadez, de Maradi, de Tillabéri et de Zinder.

J'affirme que les tirs croisés dont notre grand Parti fait l'objet et les manœuvres déstabilisatrices de tous genres ne sauraient en rien entamer votre ferme engagement pour le combat noble du triomphe de la démocratie et de l'État de droit.

Votre présence massive et votre détermination à l'occasion de la tenue de ce 7^{ème} Congrès, rassurent et permettent d'espérer que notre Parti est plus que jamais déterminé à relever tous les défis.

C'est sur cette note d'espoir que je souhaite pleins succès à nos travaux et déclare ouverts les travaux de la Treizième Assemblée Générale de la Délégation Nationale et du Septième Congrès Ordinaire du CDS Rahama.

Je vous remercie.